

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 16

Artikel: Chez M. Grévy
Autor: Chincholle, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et ces gamins sont heureux et fiers de leur nouvelle création ; c'est pour eux toute une affaire, tout un monde de projets et de discussions enfantines à mourir de rire.

Notez que l'*Immortelle* possède déjà un matériel : trois haltères pour cinq membres, trois haltères dénichés au fond de je ne sais quel grenier, et pesant chacun dix à douze kilos. C'est à peine si le mieux taillé de nos gymnastes en herbe peut les faire abandonner le sol.

N'importe, le règlement (article 2) punit d'une amende de 5 francs, celui qui les cassera.

Voilà, par exemple, un article qui n'aura pas son application de longtemps.

Et puis, voyez comme ils ont déjà l'expérience de ce qui se passe dans nombre de sociétés. Pour éviter toute défection, pour que tous les membres de l'*Immortelle* restent fidèles au drapeau, dont la confection et la devise seront prochainement décidées en assemblée générale, l'article 4, rédigé avec une sage prudence, porte que nul ne peut sortir qu'en payant.

Quant à la finance d'entrée, il n'en est pas question ; tant pis pour le fond social. Une tombola y pourvoira.

Les diverses fonctions sont réparties comme suit entre les cinq membres de la Société : Un président, un vice-président, un secrétaire-caissier, et deux moniteurs.

Les membres du comité se partagent le produit des amendes.

L'*Immortelle* n'ayant pas encore de local, fait ses exercices dans le verger de Beau-Séjour, si le temps le permet. En cas d'intempéries, chacun s'exerce pour son compte, à domicile.

Si le comité doit se réunir à l'extraordinaire, pendant une répétition, les deux moniteurs travaillent seuls.

On attend de nouvelles recrues pour pouvoir doubler les rangs dans les exercices de marche.

Tels sont les hommes de l'avenir. Dans dix ans, quels gaillards ! Dieu sait combien de sociétés ils fonderont encore d'ici là !

Chez M. Grévy.

Comme on oublie vite, dans ce monde, et les hommes et les choses, les hommes surtout. Il fut un temps où l'on ne parlait, en France et ailleurs, que de M. Grévy ; c'était le président par excellence, le président vénéré, indispensable à son pays. Les moindres actes de sa vie étaient mentionnés dans les journaux : allait-il faire une promenade, tout Paris en était informé ; était-il enrhumé, la France toussait avec lui. Aujourd'hui, il n'y a plus que M. Carnot, le bon, le bienveillant, le désinté-

ressé M. Carnot, qui se prodigue à droite et à gauche, qui donne des fêtes, et qui vient d'être salué par la flotte italienne devant Toulon.

Cependant, si nous retournions voir ce qu'est devenu M. Grévy, se disait l'autre jour M. Chincholle, du *Figaro*. Et il y est allé, et nous donne comme suit, dans ce journal, l'intéressante relation de sa visite à l'ancien président.

C'était hier, à deux heures de l'après-midi, dans le vaste salon de l'hôtel de l'avenue d'Iéna.

— Vous avez dû être bien étonné, monsieur le Président, quand le valet de chambre vous a présenté ma carte ?

— J'ai perdu en effet l'habitude des interviews et, n'ayant pas été informé de votre visite, je ne me doute pas de ce qui peut me la valoir.

Et le prédécesseur de M. Carnot, me désignant un canapé, s'assit devant moi sur une chaise garnie d'une vieille tapisserie.

— Si je me suis dispensé, monsieur le Président, de solliciter une lettre d'audience, c'est que j'ai appris que cette formalité n'est pas rigoureusement nécessaire...

— Vous venez d'en avoir la preuve.

— Et c'est précisément le silence que vous faites autour de vous qui m'a excité à le percer. Quand on a occupé aussi longtemps que vous la première magistrature de l'Etat, on a été en rapport avec trop de gens pour qu'il n'y en ait pas encore beaucoup qui se disent : « Et M. Grévy, que devient-il ? Comment se porte-t-il ? Comment a-t-il organisé sa vie ? »

— Je remercie le *Figaro* de croire que je puisse encore intéresser mes compatriotes.

M. Grévy avait dit ces mots avec quelque amertume. Je ne pus m'empêcher de m'écrier :

— Vous ne nous pardonnez pas certains articles ?...

— Je n'ai, répondit l'ancien Président, aucun grief contre aucun journaliste. J'ai toujours été partisan absolu de la liberté de la presse et je ne me suis jamais fâché de ce qu'on a pu dire contre moi. Un fait public se produit ; chacun, selon moi, peut le présenter, le juger comme il l'entend. Il serait d'ailleurs plus facile de préciser le bien qu'a fait la presse que le mal qu'elle a causé. Vous avez cru voir de l'amertume dans mes paroles ; il n'y avait que de la surprise. Eh bien ! vous m'avez pris au dépourvu. Vous pourriez dire exactement comment vous m'avez trouvé.

— Mais en très bonne santé.

— Oui, j'en ai l'air, mais je suis bien fatigué.

— Vous avez renoncé à la chasse ?

— Oh ! complètement.

Le salon où nous étions communiquait par une large baie sans portes avec un petit salon où se trouvaient, autour de Mme Grévy, deux dames de son âge et quelques messieurs, dont l'un est tout le portrait de M. Chevreul.

— Vous voyez, reprit le président, que mon hôtel est bien changé depuis que vous l'avez décrit. Mon architecte a vraiment réalisé ce que je rêvais. Je ne saurais vous dire à quel point je me plais ici.

— Plus qu'à l'Elysée ?

— Oh ! certes oui. Au moins, on n'y parle pas politique.

— Vous ne regrettez point la Présidence ?

— J'y ai renoncé librement, quoi qu'on en ait dit, et je m'en tiens à ces termes de mon message : « Je quitte la vie politique. » Je l'ai quittée « quand j'ai vu qu'il n'y avait plus rien à faire avec cette Chambre », et je n'ai pas encore eu une minute à regretter le parti que j'ai pris. Je ne dissimulerai point, d'ailleurs, que je ne suis pas d'âge à descendre dans l'arène. Mais regardez autour de vous. Ne suis-je pas bien ici ? J'ai, par toutes ces fenêtres, à quelque place que je sois assis, une vue splendide. Je n'entends que le bruit lointain des voitures. Même pendant l'Exposition, malgré les milliers de personnes qui se trouvaient là-bas, de l'autre côté de la Seine, il n'arrivait dans ce salon que comme un bruit de mer. Quand il fait beau, je promène au bois mes petites-filles. J'ai continué ici mes dimanches de l'Elysée. Les fidèles viennent me demander à déjeuner ; ils savent qu'il y a table ouverte. L'après-midi, nous jouons au billard. Toute la semaine, c'est celui-ci, celui-là, qui me rend sa visite de digestion. Les heures que j'ai à moi, je les passe avec mes livres. Ah ! mes vieux livres ! Ils font ma joie. Wilson me les a admirablement classés. Je trouve tout de suite celui que je désire. C'est plus à relire qu'à lire que je prends mon plaisir. Ma devise est : *Non multa, sed multum*. Les deux bibliothèques hollandaises que vous avez vues chez moi autrefois, rue Saint-Arnaud, sont dans ce petit salon. Mes livres de prédilection sont là-haut, dans ma chambre à coucher et dans le bureau de Wilson. Je leur dois bien des remerciements, car il faut que vous soyez venu me voir pour que je pense à la politique...

— Je ne vous demanderai pas vos idées sur la politique actuelle...

— Et vous avez bien raison, car je vous jure que je n'en ai pas... Je suis sorti de la politique comme d'un baignoire.

Je n'avais plus qu'à prendre congé.

— Mais je vous en prie, monsieur le Président, ne vous dérangez pas...

M. Grévy me suivait dans le vestibule.

— Je veux vous montrer... Vous ne vous y reconnaissez plus, n'est-ce pas ?

— Oh ! pas du tout.

Je n'avais vu en effet l'hôtel qu'avant l'installation définitive. Ce vestibule, tout doré, avec ses colonnes de marbre rouge, bustes de marbre blanc, est superbe. Beaucoup de palais n'en ont point de plus beau. Au milieu monte l'escalier à évolutions qui conduit au premier étage. Autrefois, cet escalier était tout garni des initiales J. G., qui ont disparu dans une décoration nouvelle.

Et je regardais M. Grévy marcher, tout heureux, au milieu de ces ors et de ces marbres, en propriétaire qui n'a plus rien à souhaiter. Il était vêtu de la longue redingote qu'on lui connaît et sous laquelle il se tient encore droit, ayant seulement la tête penchée un peu en avant.

J'allais descendre les quelques marches qui mettent le vestibule en communication avec la cour.

— Entrez donc ici, me dit M. Grévy en ouvrant une porte. C'est la pièce dont je

suis le plus fier. C'est ma fameuse salle de billard.

Tout le monde comprendrait sa fierté. Cette pièce est tapissée, meublée, ornée avec un goût exquis. Contre les murs, les cadeaux, très nombreux, très luxueux que l'empereur du Maroc a faits au Président de la République ; des cuirs en relief, des peaux de bêtes, des armes, des salles merveilleuses ; un cadre qui évoque les Mille et une Nuits.

— C'est M. Wilson qui a arrangé tout cela ?

— Non, le mérite en revient à mon architecte qui a tout disposé, tout fait clouer sous ses yeux.

Le billard n'est pas au milieu ; il a pour pendant une table de même grandeur, chargée de bronzes exotiques.

Après l'inspection minutieuse, nous revenons dans le vestibule que j'admire encore.

— C'est aux lumières qu'il faut le voir, me dit M. Grévy. Quand tout est allumé, c'est vraiment splendide.

— Vous donnez donc des fêtes ? m'écriai-je étourdi.

— Des fêtes, non, mais on allume quand il y a du monde.

Et il répéta mélancoliquement :

— Des fêtes, non.

— Vous en donnerez quand les petites-filles que vous aimez tant seront en âge d'être mariées.

— Ah ! oui... alors ! dit le grand-père, dont le regard s'alluma, puis s'attrista soudain.

Le vieillard pensait peut-être aux longues années qui le séparent de ces fêtes.

CHARLES CHINCHOLLE.

Une seconde Fête des Vignerons.

Rira qui voudra, mais nous estimons que si Vevey a été la créatrice de la Fête des Vignerons, si elle en conserve tout le brillant prestige, Lausanne peut en revendiquer un des plus beaux échos.

Quelle animation, que d'applaudissements, quelle joie au quartier de Georgette pendant la série des concerts des 12, 13 et 14 avril ! Et comme toutes les conversations étaient à cette belle partition de M. Hugo de Senger, dont l'audition nous a si grandement, si flatteusement ravivé les délicieux souvenirs laissés par la solennité veveysanne !

Jamais notre petite scène n'avait reçu une pareille masse chorale et un orchestre aussi complet. Le coup d'œil en était vraiment superbe. Dans le fond, la chaîne miroitante des instruments de la *Fanfare lausannoise* ; au centre, la vaillante cohorte des membres du *Chœur d'hommes* rangés en demi-cercle sur huit ou dix rangs ; tous en frac noir, et correctement cravatés de blanc. De ce centre à l'aspect sévère, s'élevait une harmonie puissante. On sentait là des chanteurs sûrs de leur affaire et chantant pour le plaisir de chanter.

Car ces messieurs nous ont paru jouir du concert autant que les auditeurs ; cela se lisait dans leurs yeux, dans leurs

figures rayonnantes, dans leur attitude satisfaite, qui semblait dire avant l'attaque : « Le *Chœur d'hommes* va donner ! »

Et il donnait en effet magistralement, témoin le *Cantique suisse*, qui électrisait la salle d'enthousiasme.

Au devant de la scène, les dames aux toilettes ravissantes et dont les tons clairs et variés se détachaient avec bonheur sur le fond sombre du *Chœur d'hommes*. C'était un vrai parterre de fleurs.

Et enfin, au premier plan, M. Herfurth, dominant le tout de sa baguette magique et hautement autorisée. Nous ne sommes qu'un simple profane en matière de musique, mais nous l'avons réellement admiré comme directeur. Il voit tout, il entend tout, il est partout. Tenant pour ainsi dire dans sa main les voix et les instruments, rien ne lui échappe, et nous ne croyons pas qu'il soit possible de mieux diriger l'interprétation d'une œuvre musicale de cette importance, d'en souligner et détailler les nuances avec plus d'art et de délicatesse, d'en faire valoir, en un mot, dans leur vrai caractère, toutes les ressources.

Aussi la couronne donnée à M. Herfurth était-elle cent fois méritée.

Il faudrait faire ici l'éloge de tous les participants à l'exécution de l'œuvre de M. de Senger, remercier comme ils le méritent tous ceux à qui nous devons l'initiative de cette grande fête musicale ; il faudrait pouvoir traduire ici toutes les jouissances qu'elle nous a procurées. Mais en cela, nous ne ferions que répéter, d'une manière tardive et bien pâle, les justes éloges de la presse durant cette semaine.

Néanmoins, merci encore au *Chœur d'hommes* qui s'est voué de cœur et d'âme à l'organisation de ces quatre concerts, et à la réussite desquels il a si largement contribué ; merci aux voix féminines qui ont apporté à leur gracieux concours et donné à l'ensemble un charme et un attrait incontestables.

Merci, à vous, M. de Senger. Vous n'avez pas besoin de nos éloges, nous le savons, car vous aurez trouvé dès l'origine, dans le succès croissant de votre œuvre, la récompense et les justes témoignages de sympathie dus à votre beau talent.

Mais si jamais ces concerts se répètent, soit à Lausanne, soit à Genève, — comme cela est fort probable, — dites à vos admirateurs de vous porter en triomphe sur la scène avec un peu plus de ménagements, et de ne pas casser vos lunettes. Dites à M. l'Abbé, à MM. Currat et Romieux, de modérer un peu leur enthousiasme et leurs forces physiques, et de ne pas vous enlever ainsi de votre siège, au milieu de vos amis, sans dire gare, comme un ravisseur enlève une jeune fille au sein de sa famille.

Ils sont décidément trop forts ces messieurs.

On soulon mènadzi.

On fifàre qu'amavè s'ein eingozellà tanquìe que vayè tot veri, passavè on dzo dévânt tsi se n'oncllio qu'avài distilà et qu'ein avài dè la tota bouna. Adon coumeint lo compagnon étai gaillà assàiti, demandè 'na gotta à se n'oncllio.

— N'est pas po tè refusà on petit verro, se lài repond l'oncllio, kà l'est bin bouna et la té vu bin fèrè agottà ; mà se t'as sai, vaut bin dè mi preindrè on verro dè vin, et t'as bin too dè dinsè bàirè pè la pinte dè ellia ratatouille dè gotta, que la màiti dáo teimps cein n'est què dè la bourtià, na pas qu'on verro dè nové est bin dè pe san.

— Oh ! vo dîtes bin, onclio, se repond lo soiffeu ; mà se vu mè soulà avoué dáo vin, m'ein faut po quatre à cinq francs, tandi qu'avoué la gotta, po soixanta centimes, y'ein é mon compto.

L'einrossi.

On lulu, on pou simpliet, avài marià 'na gaupa que lo fasai traci et que ne sè geinavè pas de lo remàofà et dè lài fèrè vergogne per dévânt lo-mondo. On dzo que stu gaillà étai z'u dein lo défrou avoué sa pernetta, reincontrè 'na cognesance et lài contè que l'étai marià et que c'étai son gouvernèment qu'étai quie avoué li. L'autro la guegnè, et coumeint cognessai lo tabà, vâi binstout que c'étai 'na crouie sercière qu'avài 'na leinga dè serpeint et qu'ein fasai vairè dâi grisès à se n'hommo, et fâ à se n'ami tandi que la fenna tracivè dévânt :

— Mâ, mon pourro Djan, crayo bin que te t'és laissi eindieusà ein tè marieint avoué ellia lurena.

L'autro, on bon benet, que ne volliavè pas que sai de, lài repond :

— Oh ! vouaïque ! n'aré pas [pi étâ eindieusà se ne m'éte pas einrossi.

Conseils du samedi.

Manière de soigner les coupures. — Une coupure légère est promptement guérie, si on la tient à l'abri de l'air et du frottement qui s'opposeraient à la réunion de ses bords. Il faut immédiatement appliquer dessus une petite compresse imbibée d'eau et de vin, et maintenue par un bandage. Si la blessure est profonde, il faut la laisser saigner quelques instants, la presser doucement au besoin, pour faire sortir les caillots. On rapproche ensuite les lèvres de la coupure et on les maintient rapprochées par deux petites compresses posées le long de chaque bord de la plaie et soutenues par plusieurs tours de bandes. On humecte ces compresses avec un peu d'eau et de vin ; mais point d'huile, de corps gras, d'eau-de-vie, etc.

Ecorchures. — Le plus simple remède, et en même temps le plus sûr dans le cas d'écorchures et même de meurtrissures occa-